

COMMUNIQUÉ DU 16 JUIN 2014

Accord UNEDIC: il est urgent de s'informer

Face à la détermination du gouvernement d'agréer l'accord UNEDIC du 22 mars, l'équipe des salariés permanents et intermittents du NEST – CDN de Thionville-Lorraine réaffirme avec fermeté son soutien au mouvement de protestation national qui s'oppose à cette nouvelle convention d'assurance chômage : elle démantèle le système de solidarité sociale de notre pays.

Il est essentiel de rappeler que cet accord touche aux droits de tous les travailleurs précaires et intérimaires, et de tous les chômeurs de France. Si les intermittents forment la part la visible de la contestation, c'est qu'ils sont les seuls à pouvoir créer un impact médiatique fort (annulation de spectacles et de festivals) alors qu'il est bien entendu difficile pour un intérimaire ou un précaire de faire grève, et impossible pour un chômeur. Dans le souci de ne pas pénaliser les équipes artistiques actuellement en résidences au NEST, les salariés intermittents du CDN sont en grève tournante. Considérant que la gravité de la situation a besoin d'être avant tout comprise et donc explicitée au public, à tous les citoyens, l'équipe des permanents et des intermittents du théâtre organisent :

une soirée d'information et d'échange à partir de 18h, les mardi 17 et mercredi 18 juin

au Théâtre en Bois - 15 route de Manom, Thionville – entrée libre A la demande, des professionnels répondront aux questions suivantes :

- Comment ce nouvel accord UNEDIC impactera le Régime Général ?
- Qu'est-ce qu'un intermittent ? et quel sera l'effet de cet accord sur son régime d'indemnisation ?
- Pourquoi le système culturel français ne peut pas fonctionner sans le régime intermittent ?

Des vidéos explicatives ainsi que diverses documentations seront mises à disposition de nos hôtes, en libre consultation.

Nous vous remercions de relayer le plus largement possible cette information. Cordialement, L'équipe du NEST